



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

Transformation numérique

Publics concernés

Collectivité territoriale , Entreprise , Établissement public

Domaines secondaires

Tourisme , Numérique

Cette aide soutient les entreprises touristiques dans leurs démarches de transformation numérique et l'expérimentation d'outils métiers.

Objectifs

accompagner la transformation numérique de la filière touristique comme facteur de développement et d'attractivité des territoires
favoriser l'émergence et l'expérimentation de nouveaux outils métiers permettant aux acteurs institutionnels et professionnels du tourisme de la Nouvelle-Aquitaine d'améliorer la lisibilité/visibilité de leur destination et de répondre efficacement aux changements de comportements et d'usages des clientèles touristiques

Bénéficiaires

Maîtres d'ouvrages publics et privés.

Les SCI sont exclues du champ des aides.

Montant

50% maximum d'un montant de dépenses éligibles plafonné à 60 000 € HT
Montant minimum des dépenses : 8 000 €.

Dépenses éligibles : prestation de développement, frais d'acquisition de la solution, frais d'hébergement et de maintenance, frais de formation aux outils, ...

Expérimentation, d'intérêt régional, de nouveaux outils métiers et/ou nouvelles compétences partagées :

démarches collectives (acteurs institutionnels et professionnels du tourisme) ancrées sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine
initiatives individuelles, pour les professionnels du tourisme, en vue d'un déploiement potentiel à la filière.

Dépenses éligibles : diagnostic, tests utilisateurs et expérimentation territoriale, frais d'acquisition de la solution, frais d'hébergement et de maintenance, frais de formation aux nouveaux outils.

Modalités

Transformation numérique des institutionnels et professionnels du tourisme dans une démarche collective

Acquisition d'une solution technologique ou mutualisation de compétences, sous réserve de présentation d'une stratégie digitale concertée - hors territoires engagés dans l'appel à projet « Nouvelle Organisation Touristique des Territoires »

Obligations : transférabilité, diffusion, interopérabilité souhaitable avec les outils existants, stratégie digitale établie

Le porteur de projet s'engage à intégrer une démarche de progrès en matière environnementale et sociétale.

Comment faire ma demande ?

Vous pouvez prendre contact afin de connaître les démarches à effectuer.

Correspondants

Site de Limoges (départements 87-23-19)

27, boulevard de la Corderie. CS 3116
87031
Limoges Cedex 1

05 55 45 00 30

Site de Poitiers (départements 79-86-17-16)

15, rue de l' Ancienne Comédie CS 70575
86021
Poitiers

05 16 01 40 55

Site de Bordeaux (départements 33-24-47-40-64)

14, rue François de Sourdis CS 81383
33077
Bordeaux cedex

05 57 57 83 09